



5, rue Clisson 75013 PARIS
0684572075 / T F 0153940753
(FR41@wanadoo.fr)



Décembre 2005 : Elections professionnelles

Jeunes collègues et plus anciens,

Vous laisserez-vous faire encore cette fois-ci ?

Où mesurerez-vous à l'aune de leur activisme pré-électoral, inversement proportionnel à leur inactivité inter-triennale, les syndicats traditionnels qui ne vous défendent plus depuis longtemps ?

- **Pouvoir d'achat** : en vingt ans la rémunération du travail est passée de 80% du PIB à moins de 70 % et celle du capital de 20 à 30 %. Cela représente 15000 milliards d'euros ponctionnés sur le travail, votre travail ! Soit 5000 euros par an soustrait à chaque travailleur.
- **Rentrée scolaire** : mise en place subreptice de la **LOLF** (Loi Organique des Lois de Finances, héritée de Jospin) qui bourre les classes, met à l'ANPE des collègues contractuels par centaines au lieu de mettre en place un programme ambitieux d'intégration, laisse des jeunes sans affectation dans la rue par milliers, donne à Borloo et au patronat la « mission » de former les élèves dont l'Ecole est priée de se débarrasser, va faire encore baisser les postes mis aux concours.

Qu'ont dit et fait les Confédérations et les Fédérations ? RIEN.

La « fongibilité asymétrique » de la LOLF va pourtant permettre de prendre de la masse salariale aux profs (moins nombreux et travaillant plus - le remplacement pour commencer- pour le même prix) afin d'obtenir du fonctionnement de l'Ecole des « résultats » quantifiables du service éducatif. Et s'ils ne sont pas quantifiables, pas de crédits, donc **de moins en moins de service public d'Education !**

- **Réforme fiscale** : une annonce frauduleuse pour faire baisser l'Impôt sur la Fortune qui nous apprend qu'à partir de 1000 euros par mois on est dans les classes moyennes ! Le SMIC devient le Salaire Moyen Imposable en Chiraquie ! Moins d'entrée de recettes dans les caisses de l'Etat, moins de Fonction Publique et de services publics.

**Les classes laborieuses, moyennes et défavorisées,
vont perdre sur tous les tableaux : encore
plus de pression sur les salaires et encore moins de services publics !**

- **Laïcité** : De Robien remet ça ! Après Lang et Bayrou, il veut faire jeu égal entre l'Ecole de la République et **celles des sectaires et des communautaristes proliférant à l'ombre du libéralisme économique.**

L'imbrication des lois Fillon, Borloo, Dutreil et de la réforme fiscale Breton-Copé donne encore un peu plus de champ d'action aux tenants de la privatisation capitaliste, aux ennemis de la laïcité et de la République qui n'ont pas digéré le **NON de classe** du 29 mai.

L'Ecole, nos collèges, nos lycées, sont les cibles de leurs attaques répétées.

Que font les organisations syndicales majoritaires sur le secteur éducatif ?

Depuis des années **elles laissent faire**, faisant porter aux collègues tout le poids des violences de l'incivilité et de la marchandisation qui pourrissent notre Education Nationale.

Leurs appareils vivent en vase clos, bien à l'abri des remous et des difficultés de la vraie vie, et complètement amnésiques : ils ont oublié les luttes ouvrières que nos pères ont menées au prix de leur liberté et de leur vie.

**Prenez-en main votre avenir si vous ne voulez pas
qu'il devienne pire que votre présent !**

Au lieu de laisser agir contre vous les petits chefs qui renoncent au profit de ceux qui exploitent votre travail, saisissez-vous de la tribune dont nous disposerons par les élections du 6 décembre 2005.

Ne vous laissez pas faire, ne les laissez pas renforcer leur capacité de nuisance sur votre dos :

**faites VOS LISTES avec le SNCA e.i.L.
qui défend le Syndicalisme de terrain, Indépendant, Efficace et Laïque
pour restaurer notre Ecole, celle de la République.**

Utilisez les deux bulletins de déclaration de candidature destinés, l'un au premier tour, l'autre à un éventuel deuxième tour. Renseignez-les avec précision, signez-les et envoyez-les au siège du SNCA e.i.L. avant le 1^{er} octobre 2005.

Merci.

La Secrétaire Générale



ELECTIONS PARITAIRES NATIONALES

(scrutin du 6 décembre 2005)

Je, sous-signé-e,

NOM

PRENOM

NOM DE JEUNE FILLE

Certifié Agrégé Autre (préciser)

Classe normale Hors classe

Discipline (donner l'intitulé précis)

déclare être candidat-e à la CAPA des

Certifiés *Agrégés* *Autre (préciser)*

Classe normale *hors classe*

sur la liste du SNCA e.i.L.

Fait à

le

Signature



ELECTIONS PARITAIRES NATIONALES

(scrutin du 31 janvier 2006)

Je, sous-signé-e,

NOM

PRENOM

NOM DE JEUNE FILLE

Certifié Agrégé Autre (préciser)

Classe normale Hors classe

Discipline (donner l'intitulé précis)

déclare être candidat-e à la CAPA des

Certifiés *Agrégés* *Autre (préciser)*

Classe normale *hors classe*

sur la liste du SNCA e.i.L.

Fait à

le

Signature

Etablissement :

TYPE

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

Tarifs des cotisations 2005-2006

Le SNCA e.i.l. tient à rappeler que les cotisations doivent d'abord servir à défendre les intérêts matériels et moraux des adhérents. La part due au fonctionnement des structures nécessaires ne doit pas grever l'engagement solidaire que représente la cotisation des adhérents ni détourner les militants de leurs obligations et responsabilités.

Les personnels de la Fonction Publique subissent, avec l'ensemble des salariés, une réelle amputation de leur pouvoir d'achat. C'est

pourquoi il est indispensable d'ajuster le montant des cotisations à ce recul économique et social. Cela ne signifie pas que l'action revendicative sera moins forte. Au contraire, elle sera même vraisemblablement renforcée dans la mesure où la modicité des cotisations doit permettre à davantage de collègues de se syndiquer.

Nous pensons pour notre part, au SNCA e.i.l., que d'autres organisations devraient y réfléchir.

D'autre part, la syndicalisation est un acte responsable qui engage solidairement l'adhérent-e et son syndicat d'affiliation. Elle a donc plusieurs significations : elle est un choix de **solidarité** (1), elle donne accès à des **informations** personnalisées (2), et, à l'occasion d'une mutation ou d'une promotion, elle est une demande de suivi de **carrière** (3)

C'est pourquoi la cotisation des titulaires est modulable.

CONTRACTUELS : 50 €

Vacataires : 30 €

TITULAIRES ET STAGIAIRES

ECHELON	AGREGES Parts (1) et (2)	Part (3)	CERTIFIES PLP Parts (1) et (2)	Part (3)
1er → 4ème	60	20	50	15
5ème → 7ème	80	40	60	25
8ème / 9ème	100	60	70	35
10ème/11ème	120	80	80	45
Hors classe 1/4 /	120	80	80	45
Hors classe 5/7	140	100	100	50
Retraités	70		60	
Disponibilité	30	10	30	10

ATTENTION !

Hors de France : la part « carrière » (3) de la cotisation est assortie d'un coefficient 2.

Le secteur Hors de France, en ce qui concerne l'Etranger et les Territoires, est confié à

Vincent GODEAU

Lycée Français de LIBREVILLE -
GABON



5, rue Clisson 75013 PARIS

Bulletin d'adhésion Année 2005-2006 (A RENSEIGNER ET A RETOURNER AU SIEGE)

COORDONNEES PERSONNELLES

Madame Mademoiselle Monsieur
 Nom
 Nom de jeune fille
 Prénom
 Date de naissance

Adresse personnelle
 Code postal
 Ville
 Téléphones
 Fax
 Courriel

COORDONNEES PROFESSIONNELLES

• Etablissement de rattachement

Collège Lycée LP Autre
 (préciser)
 NOM
 Adresse

Code postal
 Ville
 Téléphones
 Fax
 Courriel
 N° de code de l'établissement
 Académie

• Carrière

Spécificité (être très précis)
 Titulaire TZR Stagiaire IUFM Stagiaire en situation

CORPS	GRADE	ECHELON	INDICE	Date de la dernière promotion
Agrégé Certifiés Autre (préciser)	Classe normale Hors classe Autre (préciser)			

Non-titulaire ((préciser))

Je soussigné-e opte pour la totalité de la cotisation , déduis la part «suivi de carrière» , Je règle par chèque joint à l'ordre du SNCA e.i.l.

Date

Signature